



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 juin 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 juin 2005

**Salle des fêtes de Sainte Pezenne - Restructuration des locaux -
Signature des marchés.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Adjoints :

Mlle Fabienne RAVENEAU

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

L'opération de restructuration de la salle des fêtes de Sainte-Pezenne a fait l'objet de plusieurs consultations lancées par la Communauté d'Agglomération de Niort. Ces consultations n'ont pas permis d'attribuer le lot VRD.

Cet équipement a été transféré à la Ville de Niort le 1^{er} janvier 2005.

De plus, le projet d'aménagement du parking de la salle des fêtes a nécessité une mise au point liée à sa coordination avec le projet d'aménagement de la rue du Moulin d'Ane ; c'est donc ce nouvel aménagement de parking qui fait l'objet du lot n° 1 de la consultation en cours.

Par ailleurs, le quartier de Sainte-Pezenne ayant été désigné quartier pilote en matière d'accessibilité handicapés, il a été décidé d'équiper la salle des fêtes d'un monte handicapés pour l'accès à la scène et aux loges. Cette prestation fait l'objet du lot n° 2.

C'est dans le cadre de cette nouvelle procédure d'Appel d'Offres Ouvert que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 16 juin 2005 pour procéder au classement des offres et désigner les attributaires des marchés.

Les attributaires de ces lots ainsi que le montant des marchés sont précisés dans le tableau ci-après :

N° Lot	Attributaires	Montant global et forfaitaire (en € T.T.C.)
1	EUROVIA	97.296,43
2	ETNA-FAPEL	17.091,00

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)